

## La Fédération des Sociétés Taurines de France réagit à la multiplication des indultos



La Fédération des Sociétés Taurines de France réagit à la multiplication des indultos

### Communiqué de la FSTF :

#### Les indultos et la mort de la corrida :

Le RTMF mentionne l'indulto dans 2 articles, le 73-10 et surtout le 84 : "la grâce peut être accordée si le taureau a eu un excellent comportement dans les trois tiers".

L'ancienne mouture précisait "notamment en prenant les piques avec style et bravoure".

Au-delà des aspects réglementaires, la multiplication des indultos en Espagne (mais aucun dans les arènes de première catégorie) et malheureusement presque partout en France pose un problème majeur.

Sans la mise à mort, le rite et le sens profond de la corrida sont perdus.

La seule justification de l'indulto doit demeurer celle de préserver comme reproducteur un taureau absolument exceptionnel tout au long des trois tiers, un taureau puissant, brave, mobile, encasté.

Nous devons dénoncer avec vigueur les excès actuels. C'est un combat essentiel à mener sans concession, en sachant qu'il va à l'encontre des intérêts des matadors, des éleveurs et des empresas.

David Garipuy, membre du bureau de la FSTF

Photo : Pierre DELHOSTE Vic-Fezensac 2024